11eme TOURNOI DU PPCI



REGLEMENT

Article 1 : Le PPCI organise son tournoi régional les samedi 01 novembre et dimanche 02 novembre 2025

PEPSI Rue Georges Brassens 36100 ISSOUDUN

Ce tournoi régional est ouvert à tous les joueurs et joueuses de la ligue du centre, munis de la licence traditionnelle validée FFTT.

Le classement des joueurs pris en compte sera le classement de la saison 2025/2026 phase 1. Ce tournoi se jouera sur 22 tables.

Article 1 bis : Le tableau Promotion et non-licencié est ouvert à tous. Chaque joueur de ce tableau devra signer une décharge pour pouvoir participer.

Article 2 : Le tournoi est homologué FFTT. Les résultats seront pris en compte par la FFTT. Le Juge-arbitrage sera assuré par le CITT 36.

Article 3: Les tableaux : Samedi 01 novembre :

Tableau	Catégorie	Horaire	Prix	Dotation		
				1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
А	Non-licencié	13h30	6€/joueur	Lot	Lot	Lot
В	Promotion	13h30	6€/joueur	Lot	Lot	Lot
С	Double promotion / licencié / 500	15h00	8€/ l'équipe	Lot	Lot	Lot
D	Classé 500 à 599	13h30	7€/joueur	20 €	10 €	Lot
E	Jeunes (-16 ans et – 800 points)	13h30	7€/joueur	20 €	10 €	Lot

Dimanche 02 novembre :

Tableau	Catégorie	Horaire	Prix	Dotation		
				1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
F	Classé 500 à 699 (< 700 points)	10h00	7€/joueur	35 €	20 €	Lot
G	Classé 500 à 899 (< 900 points)	8h30	7€/joueur	40 €	20 €	Lot
Н	Classé 700 à 1099 (< 1100 points)	10h00	7€/joueur	40 €	20 €	Lot
I	Classé 900 à 1299 (< 1300 points)	8h30	7€/joueur	50 €	30 €	Lot
J	Classé 1000 à 1499 (< 1500 points)	10h00	7€/joueur	50 €	30 €	Lot
K	Classé 1200 à 1899 (< 1900 points)	11h30	7€/joueur	60 €	30 €	Lot
L	Toutes catégories	13h30	7€/joueur	100 €	30 €	Lot
М	Tableau Handicap	15h30	8€/joueur	50 €	35 €	Lot

Pointage 30 min, avant l'horaire du tableau

A noter : Si participation à 3 tableaux (Hors double et handicap) : 20 euros (possibilité d'étaler sur 2 jours)

Article 4 : Les joueurs devront être en possession de leur licence (2025-2026). Chaque joueur licencié aura la possibilité de participer à 3 tableaux individuels, dont le tableau correspondant à son classement. Attention, un joueur ne peut s'inscrire à deux tableaux commençant à la même heure.

Chaque joueur pourra en plus de ces tableaux homologués s'inscrire au tableau handicap.

Article 5: Coût des engagements:

Tableaux A.B. : 6€/joueur Tableaux

D.E.F.G.H.I.J.K.L.: 7€/joueur

Tableau M : 8€/joueur Tableau C : 8€/équipe

Si participation à 3 tableaux (Hors double et handicap): 20 euros (possibilité d'étaler sur 2 jours)

Les CB seront acceptées.

Article 6 : La dotation totale du tournoi sera répartie en lots et récompenses. Les vainqueurs et les finalistes seront récompensés pour chacun des tableaux.

Si les tableaux ne contiennent pas suffisamment d'inscrits, la dotation pourra être revue à la baisse.

Article 7 : Les tableaux se joueront par poule de 3, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe. Le club se réserve un droit de modification en fonction du nombre de participants. Des matchs de classement pourront être fait ou non en fonction de l'horaire et au bon vouloir du juge-arbitre.

Article 8 : Tableau Double : Il sera à élimination directe. Limité à 32 équipes par tableau.

Article 9 : Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches en 11 points. Après son élimination, chaque joueur devra arbitrer au moins un match. L'arbitre sera tenu de rapporter la fiche de partie à la table d'arbitrage après chaque partie.

Article 9 bis : Le tableau Handicap (M) est un tableau à élimination directe, ouvert aux licenciés. Il se jouera en 5 manches de 11 points avec changement de services tous les 2 points. Le handicap sera de 1 point par classement avec un maximum de 7 points d'écart.

Exemple : Un joueur classé 6 avec 625 points débutera chaque manche à 7– 0 contre un joueur classé 14 avec 1457 points. Un joueur classé 6 avec 625 points débutera chaque manche à 3– 0 contre un joueur classé 9 avec 957 points.

Article 10 : Les inscriptions devront parvenir impérativement avant le mercredi 29 octobre 2025 à 20h00, soit à:

Eric PISCOU: 06 26 10 97 99 par SMS (pas de message vocal)

Mail: ppci@orange.fr

Une confirmation sera faite à chaque inscription.

Article 11 : La compétition se déroulera sans interruption. Une buvette et un point restauration seront mis en place tout au long de la journée. Pendant la compétition, il est formellement interdit de manger dans l'aire de jeu.

Article 12 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le PPCI décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, vol, bris de matériel ou accident pouvant survenir lors du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Article 13: Le règlement appliqué est le règlement fédéral FFTT, la tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les balles seront fournies par les joueurs.

Article 14 : Le juge arbitre du tournoi sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Ses décisions seront sans appel.